

18 déc 2021 -10:29

Appartient à Conseil des ministres du 17 décembre 2021

Covid-19 : prolongation de la mesure de report de paiement des cotisations ONSS

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne et du ministre des Affaires sociales Frank Vandembroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prolongeant, pour le quatrième trimestre 2021, les mesures de soutien temporaires concernant le report de paiement des cotisations ONSS dues par certains employeurs.

L'arrêté royal n° 17 du 4 mai 2020 a prévu la possibilité pour l'ONSS d'accorder aux employeurs impactés par les conséquences socio-économiques du Covid-19 des plans de paiement amiables "particuliers" pour les cotisations déclarées par l'employeur. Dans ce cadre, contrairement aux termes et délais amiables "classiques", les majorations de cotisations, les indemnités forfaitaires et/ou intérêts de retard ne sont en principe pas comptabilisés.

Au vu de la persistance des difficultés économiques, compte tenu notamment des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19, le projet prévoit la prolongation des mesures jusqu'au quatrième trimestre de 2021.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be